



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

situation dans les universités

Question au Gouvernement n° 1236

Texte de la question

SITUATION DANS LES UNIVERSITÉS

M. le président. Avant de lui donner la parole, je suis heureux, chers collègues, de souhaiter la bienvenue à M. Mounir Belhamiti, devenu député de la première circonscription de la Loire-Atlantique le 5 octobre dernier. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)* La parole est à M. Mounir Belhamiti, pour le groupe La République en marche.

M. Mounir Belhamiti. Je vous remercie, monsieur le président, chers collègues.

Madame la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, hier, à Rennes et à Tolbiac, des individus, souvent extérieurs au monde étudiant, ont tenté d'occuper avec violence des locaux universitaires. Dégrader des équipements publics pour protester contre « les politiques de casse du service public », quel paradoxe ! Un paradoxe qui serait risible si les premières victimes de ces actes n'étaient pas celles et ceux qui, précisément, ont le plus besoin de l'enseignement public. Pour beaucoup de nos jeunes, seule l'éducation libère, seule l'éducation prépare à de nouvelles perspectives professionnelles et sociales. L'éducation est leur bien le plus précieux, j'en sais quelque chose. S'attaquer à l'université, tenter, contre la volonté de la majorité des étudiants, d'empêcher la tenue des cours, ce n'est pas défendre des idées, c'est compromettre l'avenir de milliers de jeunes qui n'ont rien d'autre pour réussir. *(Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe LaREM.)*

M. Philippe Berta. Très juste !

M. Mounir Belhamiti. Hier, les forces de l'ordre sont intervenues rapidement et avec efficacité, et la situation est revenue à la normale. Je crois, mes chers collègues, que nous pouvons ici être reconnaissants envers toutes celles et ceux qui agissent, au quotidien, pour garantir le bon fonctionnement de nos universités. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)*

Il n'empêche que ces actes de vandalisme ont un coût et des conséquences : dans la circonscription dont je suis désormais le représentant, à Nantes, au printemps dernier, les dégradations sur le campus ont engendré une facture de près d'un million d'euros ! Près d'un million d'euros partis en fumée, au détriment des étudiants et des jeunes dont je parlais à l'instant.

Madame la ministre, combien les occupations du printemps dernier ont-elles coûté à l'université française ? Comment sont financés les travaux rendus nécessaires ? Où en sommes-nous de la remise en état des locaux et quelles mesures sont prises pour éviter que de tels actes ne se reproduisent ? *(Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe LaREM et sur plusieurs bancs du groupe MODEM.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Mme Frédérique Vidal, *ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation*. Monsieur le député, vous avez raison de rappeler que les occupations des sites universitaires de ce printemps ont eu un coût, estimé aujourd'hui à 7 millions d'euros. L'État étant son propre assureur, c'est bien entendu lui qui a fait en sorte que les locaux soient réhabilités de sorte que la rentrée universitaire puisse se dérouler le plus sereinement possible. Je tiens à remercier l'ensemble des équipes universitaires et rectorales qui ont permis ce résultat.

Vous avez aussi raison de le rappeler, ceux qui prétendent lutter contre « la casse sociale organisée par le Gouvernement » ont tenté, hier encore, d'instrumentaliser les sites universitaires. J'aurais, moi aussi, des questions à poser : qui souhaite empêcher la mobilité sociale et la mobilité géographique en refusant de voter les quotas de mobilité dans la loi Orientation et réussite des étudiants ? (« *Bonne question !* » sur plusieurs bancs du groupe LaREM.) Qui souhaite empêcher notre jeunesse de se grandir par l'éducation, par le mérite et par le travail ? Qui souhaite que les universités restent les lieux où l'on va par défaut ? À l'inverse, quel est le gouvernement et quelle est la majorité qui ont voulu redonner le choix aux étudiants ? Voilà ce qui a changé à cette rentrée universitaire.

M. Éric Coquerel. C'est une blague ?

Mme Frédérique Vidal, *ministre*. Les jeunes sont dans les amphithéâtres parce qu'ils l'ont choisi. Et, en effet, on l'a vu hier, la très grande majorité des étudiants s'est opposée au blocage de quelques-uns, et lorsque les présidents d'université, en charge du maintien de l'ordre public,...

M. Pierre Cordier. Vous n'avez pas toujours dit ça !

Mme Frédérique Vidal, *ministre*. ...ont fait appel aux forces de l'ordre, celles-ci ont été accueillies comme elles le méritaient : elles étaient là pour permettre aux étudiants d'étudier au sein des universités, et je tiens à les en remercier publiquement. (*Applaudissements sur de nombreux bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

Données clés

Auteur : [M. Mounir Belhamiti](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1236

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur, recherche et innovation

Ministère attributaire : Enseignement supérieur, recherche et innovation

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 octobre 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [11 octobre 2018](#)